L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JUILLET 1869.

42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 7 JUILLET.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18 ; par semestre, $9 ; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, $5 ; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces translatives, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces au mois, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles, pourvu toutefois que cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 centsl la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 net
Demi-carré	20	35	50	80	125
Trois carrés	30	50	70	110	175
Quarter..	35	60	80	140	225
Tiers de col.	40	70	100	170	275
Demi-col.	54	90	120	200	325
Un col..	80	140	180	320	525
Huit cols	125	210	350	600	900
Quarter..	175	300	450	800	1200
Demi-page	275	450	700	1200	1800
Page..	400	700	1000	1800	2500

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures et demie, à son entrepôt, rue Ste Anne—le fonds d'un café.

Par J. Dejan, Jr. à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Un assortiment de meubles de maison et de cuisine, et des pianos.

Par E. Lemonnier, au No 89 de la rue de Chartres—Bijoux, chaînes, montres et boucles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 58 de la rue de Chartres—marchandises en bas et lingerie.

Achetez vos bonbonnières et dragées chez M. Krauss Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORG & AI CKE
185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures A. M., à son entrepôt, No 71 rue Ste Anne, Deuxième District, l'adjudication du fonds d'un café, etc.

Coton aux Etats-Unis.

Le Sud ne doit pas s'endormir sur ses deux dernières récoltes de coton, avec la croyance qu'il pourra en avoir de plus abondantes. Il est aisé de voir que nous sommes arrivés déjà à l'apogée de nos forces productives. L'avant dernière récolte nous avait donné 2,092,052 balles de coton et la dernière, en supposant qu'elle soit toute connue, ce qui est probable, car les divers ports du Sud, ne reçoivent presque plus de coton, nous a donné 2,012,176, ce qui est une différence de 79,876. Si nous ajoutons à ces chiffres le coton qui n'est pas sorti de l'intérieur parce qu'il a été pris par les manufactures américaines, nous trouvons pour 1868, 175,000 balles de plus, et pour 1869, 241,000 ; ce qui fait un total de 2267,05' balles pour la première année et de 1,250,176 pour la seconde. L'avantage reste donc toujours à l'année 1868.

Ce qui a fait croire ici que la dernière récolte avait dépassé de beaucoup la récolte précédente, c'est qu'en Louisiane elle a été beaucoup meilleure et qu'on a pensé qu'il en était de même partout. Or, cela n'était pas. Cette dernière année a été brillante mais pour la Louisiane seulement, et la Louisiane a bouché le trou du déficit dans les autres Etats du Sud, de même que l'année précédente, les autres Etats, plus heureux, avaient bouché le trou du déficit en Louisiane. Les chiffres ci-dessus en font foi, ce que nous avançons. Depuis le 1er Septembre 1868, la Nouvelle Orléans a reçu 820,000 balles de coton, contre 600,000 l'année d'avant. La différence en faveur de la dernière est de plus de 200,000 balles, ce qui est énorme pour un seul Etat, et pour un seul port.

Par cela cette expérience, il faut donc calculer sur un chiffre de deux millions de balles pour évaluer le revenu pécuniaire du coton au Sud. En nous servant de mot ordinaire, nous nous trompons peut-être ; car il arrivera plus souvent, nous le craignons, que ce chiffre ne sera pas atteint, qu'il n'arrivera que ce chiffre sera dépassé ; et nous nous estimerions fort heureux si l'on pouvait nous garantir pour chaque année des envois s'élevant à 800,000 balles. Nous devrions nous estimer plus heureux encore si l'on pouvait nous garantir aussi le maintien du prix tel qu'il a été pendant le cours de la saison. Avec de telles récoltes et de tels prix la Nouvelle Orléans ne délinquerait pas. Dans de telles conditions, elle progresserait au contraire rapidement, car les prix ont à peu près triplé la recette et ces 800,000 balles reçues dans notre port ont fait beaucoup plus d'argent que les deux millions de balles que la Nouvelle-Orléans recevait avant la guerre.

D'après les chiffres que nous avons posés et qu'on peut regarder comme exacts car nous les avons puisés dans les tableaux du *Price Current*, nous n'avons pas à nous alarmer beaucoup de ce bruit qui a fait trop hâtivement entrer le découragement dans le commerce par la voie du fleuve. La Nlle Orléans a reçu près de la moitié de la récolte totale, dans le Sud, comme avant la guerre ; elle a donc expédié aussi dans la même proportion et plus vite encore nécessairement puisque le stock qui nous reste est presque nul. Autant vaut dire que nous n'avons plus de coton sur place et jamais mieux, d'où cela est bien nettoyé. Nous comptons peu, en conséquence, l'importance qu'on a voulu donner à la concurrence de Memphis, à la concurrence de l'Arkansas et de la Rivière Rouge. Il faut bien s'imaginer qu'il y aura chaque année des tentatives d'expéditions directes dans l'intérieur soit d'un côté soit de l'autre. Ces tentatives se sont faites de tout temps, et il en sera toujours, mais comme toujours aussi, elles n'auront que peu de succès et nous ne pensons pas que notre port ait rien à en craindre.

Mais pour revenir à la thèse de cet article, nous disons qu'il faut absolument trouver un moyen d'augmenter notre puissance productive et nous ne voulons voir diminuer nos récoltes chaque année, ce qui serait bien évidemment la fin de notre carrière. Sans l'émancipation, les récoltes seraient maintenant de six millions de balles avec des perspectives d'augmentation assurée. Aujourd'hui nous touchons à deux millions et quelques centaines de balles seulement avec une perspective de diminution certaine, sans l'introduction d'une main d'œuvre étrangère.

Tous les rapports que nous trouvons dans les journaux sur la culture du coton au Sud, pour l'année courante, sont décourageants de point, qu'il y a en moins de terres plantées de coton que le travail nègre a diminué. Dans un et deux Etats, dans la Caroline du Nord et le Tennessee, par exemple, le travail blanc a fait jusqu'à un certain point compensation, mais dans tous les autres, il y a une perte sensible. Non seulement beaucoup de nègres ont abandonné les champagnes mais encore ceux qui y sont restés ont mieux aimé louer les terres que de louer eux mêmes leurs bras, au prix d'argent, aux autres. Ce revirement serait moins funeste, si les nègres étaient en état de travailler régulièrement d'eux mêmes et de tirer aussi parti de leur liberté et de leur labeur. Ils ne produisent pas de coton, à coup sûr, et sous ce rapport qu'y perdrait beaucoup, car le coton est bien toujours la récolte reine du Sud, mais ils produisent du moins des vivres et l'on retrouverait qui mieux, en riz, en patates douces, ou partie de ces deux produits qui ne sont pas du coton. Mais nous connaissons trop bien le caractère nègre pour compter sur les denrées des affranchis. Les nègres séparés des blancs ne feront rien, et ce revirement malheureux ne nous vaudra ni maïs, ni riz, ni patates douces, ni coton. Nous perdrons tout, et en outre, les planteurs ajoutant à se protéger contre un plus grand nombre de pillards dans les campagnes. De plus, la récolte de coton ne peut plus que diminuer toute de bras. Cette diminution sera peut-être fort rapide, car les nègres sont évidemment découragés de leurs travaux de grande culture par les émissaires yankees. Les politiciens du Nord redoutant le vote nègre sous l'influence des planteurs du Sud, feront tout ce qu'ils pourront pour détruire cette influence si naturelle ne seulement devant aucune extrémité. Ils ont tué l'esclavage en promettant au Sud un travail libre valant mieux, et maintenant ils veulent tuer le travail libre parce qu'en politique ce travail ne paraît pas devoir leur être favorable.

Telles sont les raisons qui nous font dire que nous sommes arrivés, avec le travail émancipé des nègres, à l'apogée de la production du coton, et que dorénavant nous n'avons plus qu'à descendre. Plusieurs Etats du Sud le pénètrent. Deja même la Floride, la Caroline du Sud, la partie basse de la Georgie sont en voie de décadence rapide. Un ou deux ans plus tard, l'Alabama et le Mississippi souffriront également. Notre Etat se soutiendra mieux à cause du commerce du fleuve ; mais il périra aussi si ce commerce n'est pas soutenu par une puissante agriculture. Les importations demandent des exportations ; que les dernières diminuent et les premières tombent.

Il faut donc aviser avant tout à l'introduction dans le Sud d'un élément de travail qui ne dépendra pas de la politique. Les nègres émancipés, il faut bien qu'on le sache, les nègres émancipés et électeurs surtout, n'ont été qu'une pierre d'attente. Pour exposer l'abolitionisme, pour le justifier, les radicaux ont été comme forcés d'engager tout d'abord les nègres à retourner au travail des plantations, mais le conseil n'ayant en que des conséquences auxquelles les radicaux ne s'attendaient guères, ils donnent aujourd'hui aux nègres des conseils opposés. De là leur répugnance à se louer comme à l'ordinaire ; de là la grande diminution des engagés dans tous les Etats du Sud, et de là aussi une diminution assurée dans la récolte du coton.

Loin de nous endormir sur les deux dernières récoltes, comme nous le disons au commencement de cet article, il faut aviser promptement au moyen d'introduire ici une de ces émigrations qui puissent sans délai nous fournir un nombre considérable de travailleurs. Ce n'est pas par des donations que nous devons les attirer, mais par des centaines et des milliers à la fois, et pour arriver à ce résultat, nous ne voyons rien de mieux qu'un arrangement avec une compagnie d'émigration chinoise. Là est notre salut, là est notre avenir, du moins le plus immédiat.

Les idées du général Grant.

L'ex-président Johnson prétend que Grant est incapable d'avoir une idée. Cette assertion n'est pas tout à fait exacte. Grant, sans avoir de l'esprit, peut avoir des idées. Un homme très médiocre peut avoir autant d'idées qu'un homme distingué ; seulement ses idées ne sont pas du même ordre : elles peuvent être fausses, communes, tortues, creuses, vides, absurdes, etc..... Les bonnes idées sont rares au contraire. M de Girardin, dans son beau temps de polémique, en 1848, par exemple, prétendait avoir une idée par jour. Sans doute, il croyait que c'était beaucoup, puisqu'il s'en flattait, et l'on sait que M. de Girardin n'est pas homme à se jeter des pierres. Eh bien, Grant a plus d'idées que le célèbre journaliste n'en a jamais eu, et ce qui le prouve, c'est que Grant n'a pas qu'une idée par jour, il en a trois à la fois, comp sur coup, et toutes plus belles l'une que l'autre.

C'est incroyable, dira-t-on. Peut être bien, mais tout son cabinet est là pour l'attester et le général Sickles aussi, par dessus le marché. Le pauvre général Sickles allait partir pour l'Espagne, et il se montrait fort embarrassé ; le général Sickles n'est pas de diplomate. Eh, que dirai je à l'Espagne ? demandait-il à tous les membres du cabinet. Fish ne savait quelles instructions donner. Eh bien, vous direz à l'Espagne..... mais Fish ne pouvait aller plus loin. Vous lui présenterez nos compliments, disait Boutwell. Compliments sur quoi ? demandait Sickles. Si seulement l'ordre était rétabli dans l'île de Cuba, à la bonne heure, mais..... Vous forez des vœux pour qu'il se rétablisse, fit observer un troisième membre du cabinet. A propos, demandait du *Quaker City*, on me croira pas, répondait Sickles. On en était là de cette discussion intéressante, quand Grant, prenant la parole à la place de son gendre, dit à Sickles : Demain vous aurez vos instructions ; en attendant, préparez votre départ. Et Sickles enchanté va faire ses malles.

Le lendemain, un secrétaire des affaires étrangères va trouver Sickles, part avec lui pour New York, met le général à bord du steamship qui doit l'emmener en Espagne et au moment où le steamer quitte le port de Jersey City, remet à Sickles des instructions cachetées, avec ordre de ne les ouvrir qu'à Madrid. Ainsi, Grant a en trois idées à la fois et même quatre. D'abord, il a eu l'idée de donner des instructions à Sickles, ensuite de les lui remettre cachetées ; en troisième lieu de lui recommander le secret jusqu'à Madrid. Mais la quatrième idée, que peut elle être ? Ah ! voilà ce qui reste obscur. Mais on présume que Grant offre sa médiation entre l'Espagne et les Cubains, voulant absolument prouver que son programme de paix n'est pas un vain mot. Grant ne veut plus entendre parler de guerre, si ce n'est contre le Sud qu'on dise après cela que Grant n'a pas d'idées.

Résolution Importante.

Nous publions ci-après une résolution importante adoptée par l'Association des Bouchers. Cette association est, comme on le verra, décidée, en tout cas, à se mettre à l'abri de la Compagnie des Abattoirs en changeant de local. Tout le monde verra cela avec plaisir, car c'est là le vrai moyen de faire tomber ces abattoirs qui ont rendu notre ville une source inépuisable de corruption. Les bouchers en s'éloignant, tout en s'assurant les facilités de communications et de transport qui leur sont nécessaires, rendront un aussi grand service à la morale publique que à la liberté de l'industrie dont ils auront en la gloire de défendre le principe. C'est le conseil que nous leur avons donné tout d'abord et nous nous réjouissons de voir qu'ils sont disposés à le suivre. Voici leur résolution avec son préambule :

Vu que la Législature de cet Etat a passé un acte de monopole qui est illégal de débarquer, garder ou tuer des animaux dans les lieux ordinaires, lieux sur lesquels les bouchers et marchands de bestiaux de la Nouvelle Orléans et environs ont établi depuis longtemps, sous la protection des lois, une communauté prospère et florissante ; et vu que les bouchers et marchands de bestiaux ont toujours été parmis aux prétentions de la Compagnie du Crescent City, n'ont en vue que de s'opposer à un monopole écrasant, attendu que ce dit monopole prétend avoir sur l'exercice de leur industrie, et vu qu'ils n'ont jamais eu la moindre intention d'empêcher la suppression de toute nuisance contraire à la santé et au bien de la communauté ;

Il est résolu qu'un comité de neuf membres sera nommé par le Président, et que le devoir de ces membres sera de chercher un autre local, en dehors des limites de la zône prohibée, où nous puissions nous établir, dans le cas où les Cours décideraient que nous devons abandonner nos propriétés et nos demeures et que le dit acte est valide et constitutionnel, et le dit comité sera requis de voir les personnes possédant des sites convenables avec voies de communications et facilités de transport et de faire sur le tout, aussitôt que possible, un plein rapport aux bouchers et marchands de bestiaux, lequel rapport sera adressé au Président.

L. ZEHENDER, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1869.

LIBRAIRIE.—Nous recommandons à nos lecteurs l'annonce de M. J. A. JAQUET, 120 rue Royale, qui vient de recevoir un riche assortiment de romans en vogue et nombre de nouveautés de littératures. L'annonce contient les noms des auteurs les plus estimés, et tous les ouvrages qui y figurent ont produit dans le monde parisien beaucoup de sensation. M. Jaquet a à vendre aussi un plus fameux livre de cette année, la Vie de Jésus de E. Renan, ainsi que beaucoup d'essais scientifiques d'une grande valeur. On trouve dans la même librairie une grande collection de livres d'étude et d'articles de bureaux. Voyez l'annonce.

VINS EN DÉBARQUEMENT.—MM. A. Rochereau & Co, rue St-Louis, Nos 16 et 18, reçoivent, en débarquement du navire *Lisbon*, de Bordeaux, des vins, des eaux de vie, des huiles et diverses conserves des meilleures marques, des champignons et des petits pois entre autres. Voyez l'annonce.

VINS.—MM. Cazaux & Vergnole, rue Vieille-Levée, No 73, ont reçu par le navire *Lisbon* et attendent, par le *Coromandel* et divers autres navires, des vins de Pongel fils, de Bordeaux, ainsi que des caisses de cerises de Chauvet fils et de Lafaurie. Toutes ces marques sont fort estimées.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

— Nous lisons dans le *Messager* de New-York :

Les journaux de l'Ouest annoncent que Mrs Arabella Mansfield, jeune dame de 24 ans, vient d'être admise au barreau de l'Etat. Son mari a été reçu avocat le même jour. D'autre part, la lettre de Floridan, approuvant qu'un homme de couleur, M. Harmon, vient d'être admis au barreau floridien, dans le comté d'Alachua. Le monde marche.

— Nous sommes du même avis que notre confrère : *le monde marche*. Mais il faut savoir s'il marche bien. Or, une femme et un nègre qui se font avocats ne le prouvent guères.

— On annonce, pour le 17 juillet prochain, la vente au palais de justice de Paris du château de *Montceaux*, près Maison (Saône-et-Loire), dépendant de la succession de M. de Lamartine.

Ce château, situé dans la plus belle partie du Mâconnais, au milieu de vignobles de choix, était, comme on sait, une des résidences favorites de l'illustre écrivain.

Les jardins, exceptionnelle de Monceaux, se vue splendide, s'étendent par un temps clair en dehors des ouvertures qui s'y rattachent, une des plus belles propriétés du Mâconnais, si riche en belles propriétés.

Le mise à prix est de 400,000 fr. pour le premier lot, qui comprend le château.

Pour le second lot, qui se trouve une charmante maison, la mise à prix est de 180,000 fr.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Elections en Virginie.

Succès probable des Républicains Conservateurs.

Recettes du Revenu hier, $1,750,000.

Démonstrations Républicaines en Catalogne.

Troubles à Séville.

Crise cotonnière en Angleterre.

Nouvelles Européennes.

Londres, 6 juillet—Le coton subit une baisse inquiétée dans le Lancashire. Plusieurs maisons considérables ont suspendu leurs paiements.

D'après des dépêches de Cork, les Fénians ont commis de nombreux attentats. La police a été récemment attaquée et a eu plusieurs de ses hommes blessés.

Cork, 6 juillet—Le Conseil municipal a voté à l'unanimité des résolutions pour secourir les Fénians qui sont en prison.

Brest, 6 juillet—Les signaux continent à être réparés. Tout se passe bien à bord du Great Eastern.

Lisbonne, 6 juillet—Aux dernières nouvelles de Rio de Janeiro, M. Mahon était à Buenos Ayres.

Madrid, 6 juillet—Des démonstrations en faveur de la République ont eu lieu en Catalogne.

Madrid, 6 juillet—Une collision a eu lieu à Séville entre les troupes et des bandes de Républicains. Ces dernières se sont dispersées, et la ville est relativement tranquille, quoiqu'il y ait encore beaucoup d'agitation.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 5 juillet—Le steamer Louisiana est arrivé dimanche.

Un certain nombre de torpilles ont été trouvées dans le charbon à l'usine à gaz.

Nouvelles de Washington.

Washington, 6—Recettes du Revenu Intérieur ce jour, $1,750,000.

Le général Sherman est de retour.

Le gouverneur Stevenson, du Kentucky est ici.

John M. Langton, nègre, de l'Ohio, a adressé aujourd'hui, une demande personnelle pour la mission de Libéria.

Les Tahipones qui a remorqué le bateau négrier Sangous dans les eaux de l'île de Cuba, a reçu l'ordre de revenir pour prendre certains officiers de haut rang qui vont rencontrer la côte de l'Atlantique.

Les ouvriers de l'atelier d'armurerie, à l'Arsenal de la marine, qui travaillent à des ouvrages pressés.

Le steamer Fire Fly, parti de Philadelphie pour une excursion au cap May a été arrêté et ramené à son lieu de départ, par ordre des fédéraux. Les passagers ont été mis en liberté ce matin.

La famille du Président Grant partira pour Long Branch le 15 courant. Le Président a renoncé à toute absence prolongée pendant l'été. L'ancien Président Buchanan, dans l'intérêt du parti Démocrate, a fait un rapport favorable sur les affaires du Revenu dans son district. Il a été, dit-il, collecté plus d'argent pendant les quatre derniers mois que dans tout le cours de l'année précédente. Presberry rapporte également que les apparences des récoltes dans son District sont bien que dans le Sud tous les autres seulement qu'elles ne l'ont été pendant les dix dernières années. La récolte de tabac en particulier est très abondante et la moisson de blé a dépassé les espérances des fermiers.

Le major Hoffard annonce que le juge Dant consent à se porter candidat pour la place de gouverneur dans le Maryland, sur le ticket du parti Républicain conservateur.

Washington, 6 juillet—Divers retours de la Virginie montrent clairement que Walker, candidat conservateur, a été élu, et il paraît très probable que son parti a emporté l'Etat et la législature. Les élections se sont généralement calmes. Beaucoup de nègres ont voté le ticket Walker sans être aucunement inquiétés.

Nouvelles Diverses.

Atlanta, 6 juillet—Le nègre Turner, maître de poste à Macon, a été chassé par le marshal des Etats Unis, hier soir, et est revenu à Macon. Les femmes trouvées nanties des billets de Trésor des Etats-Unis volés ont été mises en liberté sous caution de $500 chacune, après une consultation entre le marshal des Etats Unis et quelques avocats. Une enquête va être faite sur les parties prévenues de culpabilité seront mises en jugement.

New York, 6 juillet—Le maire Hall, dans un discours prononcé à la société de Tammany à l'occasion du 4 Juillet, s'est prononcé en faveur de l'indépendance de Cuba : il a blâmé la conduite du gouvernement relativement aux enrôlements et aux expéditions aux Cubains.

Il demande une politique énergique dans l'affaire de l'Alabama.

Chicago, 6 juillet—La Convention Nationale Républicaine Irlandaise a nommé T. W. Fitzgerald, de Cincinnati, président, et a chargé le vice-président, deux chacune des délégations des 18 Etats représentés.

Forteresse Monroe, 6 juillet—Les élections dans le voisinage ont eu lieu dans le plus grand calme.

Richmond, 6—Les élections se sont terminées tranquillement et, autant qu'on peut le savoir, la majorité est en faveur de Walker dans toutes les parties de l'Etat. La ville avait son aspect du dimanche ; un corps de troupes bivouquait dans le Parc et les casernes fédérales ont arboré des drapeaux nationaux, et pendant un scrutin les malades et les infirmes, constituaient la seule scène inusitée de la journée. Un grand nombre de noirs ont voté ouvertement le ticket de Walker sans qu'aucune démonstration hostile de la part des autres nègres, comme aux dernières élections, se soient produites.

On procède actuellement au dépouillement du scrutin et chacun des partis prétend avoir remporté l'Etat.

Les retours montrent qu'un grand nombre de votes nègres a été donné à Walker, et l'on pense que Walker sera élu par une immense majorité.

Marchés européens.

Londres, 6 juillet soir—Consol, 93 1/8, bons immédiats. 81 3/4. Scrip 44 à 6 d. Sucre stationnaire, au mer 28 à 9 d à 29 s.

Liverpool, 6 juillet—Coton un peu plus facile, middling Uplands 12 1/2, Orleans 12 3/4. Vente 8,000 balles.

Marchés américains.

New York, 6 juillet soir—Coton ferme. Mid. Upl 34 1/2. Ventes 2,600 balles. Farine superfine 5 00 à 5 50. Extra 6 30 à 6 50. Maïs du Sud 1 30 à 1 75. Blé exporté en hausse. Maïs ferme. Pork 32 00. Graisse faible. Grosses faibles et nominales. Fret ferme.

New York, 6 juillet, soir—Sécurités du Sud 1 au comptant : Louisiane 69 ; Virginie 64. Argent très serré. A 3 heures l'escompte monte à 7 avec 1/4 de commission, mais il descend et ferme à 1/16 Sterling bruyamment 109 5/8 Or lourd, 135 en clôture. Actions irrégulières. Recettes de la Sous-Trésorerie ce jour $19,500,000. Balance $98,300,000

5-20 de 62 : 121 5/8—de 64 : 117 7/8—de 65 : 118 3/8—Du nouveau : 116 1/2—de 67 et 68 : id.—10 10 : 108 1/8.

Memphis, 6—Coton calme et ferme. Low middling 32 1/2. Arrivages 40 balles. Exp. 36 balles.

Mobile, 6 juillet—Affaires en coton nulles hier. Arrivages 178 balles. Export 572 balles. Affaires nulles aujourd'hui. Marché nominal. Arrivages 14 balles.

St-Louis, 6—Farine 4 25 à 5 00. Blé 1 15 à 1 16 Maïs 68. Avoine 66 à 68. Whiskey 93. Grosseries calmes et sans changement. Porc 33 00. Bacon épaules 14. Plats côtes 17 3/4 à 18. Graisse 19 1/4.

Chicago, 6—Farine 4 25 à 6 50. Blé 1 19 Maïs 1 1/2. Avoine 64 1/2 à 65. Seigle 1 05 à 1 06. Orge valley, à prix d'argent. Whiskey 93 à 95. Mélasse 95 à 1 00. Store 13 3/4 à 14 3/4. Porc 33 00. Jambons 15 à 16 1/2. Milieu et court 14. Côtés 17 1/2 à 18 3/4. Epaules 12 à 12 1/4. Graisse 19 à 19 1/2.

Cincinnati, 6—Farine $4 75 à $8 00. Maïs 70 à 75. Avoine 67 à 69. Whiskey 93 à 94. Porc 32 50. Epaules, en grenier, 12 1/4. Plats côtes, dito, 16 1/8 à 16 3/4. Bacon, épaules 14 1/8 Plats côtes 17 3/4 à 18. Graisse 19.

Louisville, 6—Farine superfine $4 25. Maïs 66 Avoine 70. Sucre ferme 14 1/4. Mélasse 75. Tabac, 200 boucaux vendus de $4 25 à 13 75. Porc $33 00. Bacon, épaules 14 1/4. Plats côtes 17 3/4 à 18 1/2. Graisse 19 1/2. Jambons 19 1/2. Whiskey 93.

Memphis, 6—Temps chaud et pluvieux. La rivière monte rapidement. Son niveau a haussé de 2 pieds depuis samedi, mais il n'y a aucune crainte d'inondation. Descendu : le Mississippi.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 6 juillet—Descendu : Henry Ames, 6 P M.

La rivière baisse rapidement.

Louisville, 6 juillet—La rivière monte, 8 pieds 2 pouces d'eau dans le canal.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 juillet, 6 P M—Baromètre 29.55. Vent N. N. O. frais.

Arrivage : steamer Clinton Beckett, à 5.15 P M, de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co.

Pas de départs.

(*Dépêche d'hier soir.*)

Passe du Sud-Ouest, 6 juillet, 6 P M—Baromètre 29.55. Vent N. N. O. frais.

Arrivage : steamer Clinton Beckett, à 5.15 P M, de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co.

Pas de départs.

(*Dépêche d'hier soir.*)

Passe du Sud-Ouest, 6 juillet, 6 P M—Baromètre 29.55. Temps calme. Pas d'arrivages ni de départs.

Passe à Loutre, 6 juillet, midi—Arrivé hier barque H. Von Paulo, Neagle, Anvers à Mr. Lathy & Co.

Parti ce matin : navire Troquebar.

Philadelphie, 6 juillet—George W. Childs, éditeur du "Ledger" a emmené 1,500 personnes, hommes, femmes et enfants, employés de "Ledger", à Atlantic City. On estime qu'il a dépensé pour cela $10,000.

San Francisco, 5 juillet—Seward était dans les rangs de la procession qui a eu lieu hier en l'honneur du 4 juillet. Cette fête a été célébrée au milieu du plus grand enthousiasme.

Les essais du navire aérien Aviator ont eu lieu hier. Le "Times" dit que c'est un succès. D après l'"Atla" ce serait à peu près le contraire.

Milwaukee, 6 juillet—Le trésorier du chemin de fer de Milwaukee et St-Paul est tombé sous un train et a péri.

Londres, 6 juillet midi—Consol. 92 7/8 à 93. Bons 81 1/2.

Londres, 6 juillet p. m.—Bons 81 3/8.

Liverpool, 6 juillet midi—Coton calme. Mid. Upl. 12 1/2. Orléans 12 3/4. Ventes 8,000—Ventes d'hier 10,000 balles.

Liverpool, 6 juillet p. m—Blé rouge Ouest 9 s. 2 d. à 9 s. 3d. Graisse 70 s. à 6 d. Suifs 45 s. Lainages et Tissus fermes mais calmes.

Le Havre, 6 juillet—Coton calme sur place et en mer.

New York, 6 juillet, midi—Actions irrégulières. Argent actif. Sterling 109 1/2.

Or 136 1/8. 5-20 de 62 122, Louisiane, anciens 68 1/4. Levée 68 3/4.

New York, 6 juillet, midi—Farine 10 à 15 c. plus haut. Blé 4 à 5 c. plus haut. Maïs 1 c. id. Mess porc calme. Nouveau 34 12 1/2.

Graisse languissante, 19 à 19 1/2. Coton calme, middling uplands 34 1/2. Térébenthine calme, 42 1/2. Résine calme, filtrée comme $2 35. Prêts plus fermes.

CHRONIQUE LOCALE.

LE CHEMIN DE FER DE CHATTANOOGA.—Le juge Léaumont, Cinquième Cour de District, a délouté de leur demande les propriétaires de certains terrains sur lesquels passe la ligne de Chattanooga, au Louisiane, et reconnu à la compagnie le droit d'y établir sa voie ferrée conformément au rapport des commissaires.

Cette décision confirme les droits de la Compagnie à la jouissance de ces terrains pendant une période de 25 années, à l'expiration de laquelle les propriétaires seront remis en possession. L'arrêt de la Cinquième Cour touche une trentaine de propriétaires dont les terres comprennent une surface qui commence à Pemberton place, soit le Chef Menteur, dans la longueur de son cours, en traversant le chemin de fer de l'outchartrain, au-dessus de la route de Gentilly.

AFFAIRES DES SUCRES SAISIS.—L'instruction de cette affaire a été commencée devant la Cour de District des Etats Unis, juge Durell, Pavet, cat de District des E.-U. poursuivant au nom du gouvernement.

M. M. Sullivan, Billings et Hughes, MM. Plasan, Avoie & Co. représentent les leurs avocats respectifs, ont présenté une demande en restitution de 1,140 boucaute, 1,300 caisses et 40 tierçons qu'ils déclarent être leur propriété

Les navires qui ont apporté les cargaisons de l'île de Cuba à la Nouvelle-Orléans sont les suivants : M. B. Tennick, Alice Sturges, C. H. Kennedy, Ariteuda, Jas. Lerey, Dexter Wasburns, M. E. Hinds, Jas. Murchie et H. W. Godfrey.

SEITIEME COUR DE DISTRICT.—L'affaire Imbau Aycock, est venue à l'audience d'hier. Le juge Campbell a discuté une partie des faits de la cause ; il terminera probablement son plaidoyer aujourd'hui.

SIXIEME COUR DE DISTRICT.—AFFAIRE DES ABATTOIRS.—M. Randall Hunt devait continuer hier ses plaidoyers, mais il ne s'est pas présenté et l'affaire a été renvoyée. Elle viendra probablement à l'audience de cejour.

TROUBLES A POINTE-COUPEE.—A l'occasion de l'élection du grand district de nègres s'était rassemblé à Pointe-Coupée, paroisse des Ste Hélène. Quelques radicaux blancs de la Nouvelle-Orléans, venus à cette fête, ont voulu montrer trop grande ardeur pour les belles dames de la société.

Il paraît que les Africains n'entendent pas raillerie lorsque il s'agit de leurs femmes et en ce que ces complots leur fussent offerts spontanément. M. Grant n'a pas entièrement tenu de ses ordres. Quoiqu'il en soit, quelques coups de spring échangés de part et d'autre, on pense, il coulé, mais sans que mort s'ensuit suivie. Bien soit la Providence qui veille sur les destinées de la République.—Les visiteurs sont repartis à la Nouvelle Orléans assez mal accomodés.—Fallait pas qu'y aille !

ECOLES PUBLIQUES.—Les directeurs des Ecoles publiques se réuniront ce soir à sept heures dans le local de l'Ecole supérieure centrale, rue de la Bourgogne 32, à l'effet d'élire un président, un secrétaire et un assistant-surintendant.

ENLÈVEMENT D'UNE JEUNE RELIGIEUSE.—Le 4 juin dernier, trois personnes se présentaient au couvent de la Providence, à Lyons, rue des Rues Galvez et St Philippe et demandèrent une des sœurs, novice, croyons-nous, dont le nom en religion est sœur Anne de Jésus. La jeune religieuse se présenta quelques instants après, et, soit par persuasion, soit par violence, elle fut enlevée et emportée. D'après la version du *Propagateur catholique*, qui, le premier, a raconté le fait, les trois personnes sont du prochain ; l'aînée, l'ex-novice, qui, au dépôt d'une vocation décidée, voulu l'arracher à la vie du cloître et la rendre à sa famille, et c'est au moins de violence qu'elles sont parvenues à accomplir leur dessein. Nous voulons mettre un seul instant en doute la sincérité du *Propagateur catholique*, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer le plus vive violence et la ruse de la force, jusqu'à ce que les débats de l'affaire actuellement en instruction devant la cour du recorder (Justine) l'aient réellement constaté s'il y a lieu.

Le recorder Gastinel a été saisi de l'affaire par une plainte du supérieur religieuse et par un affidavit formulé par la sœur Thérèse, supérieure du couvent. Les débats ont commencé à l'audience d'hier. Un public nombreux se pressait dans le prétoire, curieux sans doute de révélations piquantes. Les incriminés ne se sont pas présentés ; M. Lemley, leur avocat, a demandé que le recorder lui a de plus demandé pourquoi la jeune religieuse ne s'était point rendue à l'audience, alors qu'il avait demandé et obtenu son ordre. En effet, si les arguments de la défense ont quelque fondement sa présence doit constituer le meilleur et le plus irrésistible argument en faveur des inculpés, ceux-ci plaidant qu'il n'y a en ni violence, ni ruse, ni fraude, et que sœur Anne a quitté librement et de son plein gré la maison de la communauté. Mais la jeune fille, si la jeune fille avait voulu éviter de se rendre à l'audience, elle n'aurait rien et sûrement pas le droit de le faire. Et, si elle-même le désavrement que ne pourrait laisser d'avoir une telle entrevue.

La jeune personne qui a disparu, doit être actuellement dans l'Etat du Mississippi ; elle ne se rendra point aux ordres de la Cour.

Il y a sans doute dans ces arguments un fond réel de vraisemblance ; et l'on s'explique aisément, si la jeune religieuse a quitté volontairement le couvent, que les autorités du couvent aient cru devoir en informer le recorder et que ce dernier ait cru devoir en informer le Président. Mais, si la jeune religieuse a quitté volontairement le couvent, qu'elle veuille rentrer de ce couvent, qu'elle veuille rencontrer avec ses anciennes compagnes de couvent. Mais, du moins, si elle est réellement libre et hors de toute pression et de toute contrainte physique, peut-elle faire devant un notaire du lieu qu'elle habite en ce moment une déclaration formelle de sa volonté. La défense aurait alors gain de cause, et le procès serait vidé à fond.

Ce cas, dont on trouve et peu d'exemples dans les annales de la Nouvelle-Orléans, n'est point sans avoir une véritable gravité. Car, si réellement, comme le soutient dans son plaidoyer hier la cour Thérèse, plaignante dans la cause, la jeune religieuse, qui est âgée de plus de vingt et un ans, a été arrachée par une violence coupable à la vie qu'elle avait librement choisie, il y aurait rapt et séquestration.

Mais elle soulève aussi plusieurs questions infiment délicates et d'une haute portée morale. Telles que celle-ci : Une jeune fille entrée dans le cloître avant l'âge que le législateur a jugé nécessaire pour l'engager à prononcer les vœux, lequel la raison humaine atteint son entier développement, cette jeune fille, disons nous, venait à reg